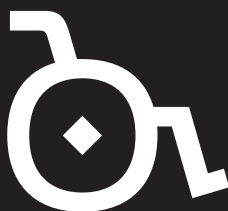


Bienvenue !



Étudiants,

voici le guide handicap

de vos bibliothèques.

- / Bibliothèques de l'Université de Strasbourg
- / Bibliothèque Nationale et Universitaire - BNU
- / Bibliothèque de l'Institut National des Sciences Appliquées - INSA Strasbourg

mai 2016





Sommaire

1. Consulter et emprunter les documents	1
1.1. Accéder aux documents	2
1.2. Emprunter des documents	2
1.3. Utiliser les ressources en ligne	2
2. Accéder aux locaux (personnes à mobilité réduite - PMR)	3
3. Utiliser nos services	9
3.1. Emprunter plus de documents plus longtemps	10
3.2. Donner procuration pour emprunter	11
3.3. Découvrir d'autres services	11
3.3.1. Faire venir un document qui n'est pas à Strasbourg	11
3.3.2. Rendre ses documents dans n'importe quelle bibliothèque	12
3.3.3. Se renseigner, sur place ou à distance	12
3.3.4. Se former aux outils documentaires	13
3.3.5. Trouver une place en bibliothèque avec l'application « Affluences »	14
4. Utiliser les équipements dédiés au handicap	15
Glossaire	17
Contactez les bibliothèques	19

1. Consulter et emprunter les documents



1.1. Accéder aux documents

L'accès et la consultation des documents sont libres et gratuits.

Toutefois, une inscription peut être nécessaire dans certains cas et l'accès à certaines bibliothèques de recherche ou à certains documents peut être limité.

1.2. Emprunter des documents

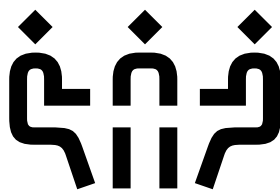
Pour emprunter, il suffit en général de présenter la carte Pass Campus, les étudiants n'ont donc pas de formalité spécifique à accomplir (une inscription peut être nécessaire dans certains cas).

1.3. Utiliser les ressources en ligne

Ressources acquises :

- par la BNU : accès distant possible pour les étudiants de l'Université de Strasbourg et de l'INSA Strasbourg pour la plupart des ressources.
- par l'Université de Strasbourg : accès distant possible pour les étudiants de l'université seulement.
- par l'INSA Strasbourg : accès distant possible pour les étudiants de l'INSA seulement.

2. Accéder aux locaux (personnes à mobilité réduite - PMR)



BNU

Accès PMR à gauche de l'entrée principale ; sonner à l'interphone.

Places de stationnement : avenue Schoelcher et place de la République (devant la Préfecture).

Accès et plan :

www.bnu.fr/infos-pratiques/venir-la-bnu

En savoir plus :

www.bnu.fr/infos-pratiques/accessibilite

Bibliothèque de l'INSA Strasbourg

Accès PMR par la rampe dans le hall d'accueil.

Accès et plan :

www.insa-strasbourg.fr/fr/acces-a-l-insa-de-strasbourg

Nom de la bibliothèque	Accessibilité
Université de Strasbourg / Bibliothèques ouvertes en nocturne	
	Accès PMR
Bibliothèque de médecine et odontologie	par le parking de la Faculté de médecine, puis par l'ascenseur.
Bibliothèque du PEGE (Pôle Européen de Gestion et d'Économie)	Accès PMR par la rue de la Somme (arrière du bâtiment).

Bibliothèque U2-U3	Accès PMR par l'arrière du bâtiment. Ascenseur autorisé aux PMR.
<p>Université de Strasbourg / Autres bibliothèques classées par ordre alphabétique</p> <p>Accès et plan : bu.unistra.fr → découvrir les bibliothèques</p>	
Bibliothèque des arts	Accès PMR par le rez-de-jardin du Palais Universitaire, 1 rue de l'Université puis par le magasin de livres.
Bibliothèque Blaise Pascal	Accès PMR par l'entrée principale. Fermeture pour destruction/reconstruction en janvier 2017.
Bibliothèque Centrale de Recherche de Cronembourg (BCRC)	Accès PMR par plan incliné.
Bibliothèque de l'ECPM	Accès PMR au RDC.
Médiathèque ESPE - Colmar	Ascenseur autorisé aux PMR. Place de stationnement.
Médiathèque ESPE - Sélestat	Pas d'accès PMR.

Médiathèque ESPE et CAREL - Strasbourg	Accès PMR par ascenseur. 2 places de stationnement.
Médiathèque ESPE langues - Colmar	Accès PMR au RDC. Places de stationnement.
Bibliothèque de la Faculté de droit	Accès PMR par élévateur à l'entrée du bâtiment côté place d'Athènes, puis dans le hall central. 2 ascenseurs.
Bibliothèque de géographie et d'aménagement	Accès PMR par la cour, sonner à la porte à droite de l'entrée de l'Institut d'Études Politiques. Ascenseur autorisé aux PMR.
Bibliothèque de géophysique de l'EOST	Accès PMR par l'arrière du bâtiment. Ascenseur.
Bibliothèque d'histoire (1er cycle)	Accès PMR par l'ascenseur du rez-de-jardin de l'aile nord.
Bibliothèque historique de la faculté de médecine	Pas d'accès PMR. Dépôt d'ouvrages possible à la bibliothèque de médecine et odontologie.

Bibliothèque IDT	Accès PMR (sauf les toilettes).
Bibliothèque IEP-IPAG	Accès PMR par ascenseur. Mezzanine non accessible. Place de stationnement.
Bibliothèque IUT-Pharmacie	Accès PMR.
Bibliothèque des langues	Accès PMR par l'ascenseur du bâtiment 5.
Bibliothèque de mathématiques	Accès PMR par la porte arrière de la bibliothèque, côté amphithéâtres. Appeler le 03 68 85 02 51.
Bibliothèque de la MISHA	Accès PMR par l'entrée principale au RDC. Ascenseur autorisé aux PMR.
Bibliothèque du pôle API	Accès PMR par l'entrée principale du bâtiment A, ascenseur jusqu'au 4 ^e étage.
Bibliothèque de psychologie et des sciences de l'éducation	Accès PMR par la scolarité de la Faculté de psychologie. Ascenseur autorisé aux PMR, appeler le gardien.

Bibliothèque du Portique	Accès PMR par ascenseur.
Bibliothèque de recherche en histoire	Ouverture prochaine.
Bibliothèque de recherche juridique	Accès PMR par ascenseur.
Bibliothèque des sciences sociales	Accès PMR par l'ascenseur du bâtiment 5.

Certaines bibliothèques d'instituts, d'écoles ou de laboratoires ne figurent pas dans ce guide. Se renseigner auprès de la composante concernée.

3. Utiliser nos services



3.1. Emprunter plus de documents plus longtemps

Dans les bibliothèques de l'Université de Strasbourg : un statut spécifique « lecteurs empêchés » peut-être accordé à la demande, sur présentation d'un justificatif. Contactez votre bibliothèque de référence pour l'obtenir.

Ce service s'adresse notamment aux personnes rencontrant des difficultés pour se rendre en bibliothèque :

- Les lecteurs en situation de handicap (arrêté de notification d'aménagements du Service de la vie universitaire - mission handicap)
- Les lecteurs hospitalisés ou en longue maladie (certificat médical)
- Les lecteurs incarcérés (contacter la maison d'arrêt de Strasbourg)
- Les apprentis et les étudiants en formation à distance
- Les étudiants salariés à temps plein

Avec ce statut spécifique, les conditions de prêt sont les mêmes que pour les doctorants : 10 ouvrages pour 28 jours + prolongation possible avec plus de souplesse.

À la BNU et à la bibliothèque de l'INSA Strasbourg :

Pour le prêt et la demande de documents, des facilités et assouplissements sont accordés sur présentation d'un justificatif (certificat médical, arrêté de notification d'aménagements du Service de la vie universitaire - mission handicap, etc.).

3.2. Donner procuration pour emprunter

Dans les bibliothèques de l'Université de Strasbourg :

En cas d'impossibilité pour un lecteur inscrit de se déplacer pour emprunter, il pourra établir une procuration pour demander à un tiers, désigné par lui, d'emprunter à sa place.

Contactez sa bibliothèque de référence pour se voir délivrer ce statut (sur présentation d'un justificatif, voir la partie 3.1).

Formulaire de demande sur :

bu.unistra.fr → [utiliser nos services](#)
→ [consultation et emprunt](#)

À la BNU et à la bibliothèque de l'INSA Strasbourg :

Tout usager a la possibilité de désigner un mandataire qui reçoit procuration pour l'emprunt des documents.

3.3. Découvrir d'autres services

3.3.1. Faire venir un document qui n'est pas à Strasbourg

Le service du prêt entre bibliothèques a pour vocation d'acheminer et de mettre à votre disposition des documents (ouvrages, photocopies d'articles, actes de congrès...) non disponibles dans les bibliothèques strasbourgeoises. Découvrez les services et les tarifs :

Bibliothèques de l'Université de Strasbourg :
bu.unistra.fr → [utiliser nos services](#) → [faire venir un ouvrage \(prêt entre bibliothèques\)](#)

BNU :
www.bnu.fr/services/pre-entre-bibliotheques

INSA Strasbourg :
biblio.insa-strasbourg.fr → [utiliser nos services](#)
→ [faire venir un ouvrage \(prêt entre bibliothèques\)](#)

3.3.2. Rendre ses documents dans n'importe quelle bibliothèque

Si vous empruntez à la BNU, à la bibliothèque de l'INSA Strasbourg ou dans les bibliothèques de l'Université de Strasbourg, le service de retour indifférencié vous permet de rendre les documents dans la bibliothèque de votre choix.

Le retour des documents doit nécessairement se faire à l'accueil des bibliothèques (et non via les automates).

Ce service ne couvre pas :

- les documents empruntés via le prêt entre bibliothèques (PEB)
- les bibliothèques universitaires de Colmar et Sélestat

3.3.3. Se renseigner, sur place ou à distance

Se renseigner sur place :

Vos bibliothécaires sont disponibles pour vous aider dans vos recherches documentaires et pour vous accompagner dans l'utilisation des services, des ressources documentaires et des espaces des bibliothèques. N'hésitez pas à vous adresser à eux.

Se renseigner à distance :

Avec Ubib, échangez en ligne avec vos bibliothécaires : par chat de 9h00 à 19h00 et le reste du temps par mail. Cliquez sur « Une question ? » ou « Ubib » en haut à droite des sites web des bibliothèques.

3.3.4. Se former aux outils documentaires

Dans les bibliothèques de l'Université de Strasbourg :

Le service formation à la recherche documentaire propose une aide au maniement des outils bibliographiques, à la recherche et à la consultation des documents. Prenez rendez-vous avec un bibliothécaire qui pourra vous aider.

bu.unistra.fr → [utiliser nos services](#)

→ [se former aux outils documentaires](#)

À la BNU :

Des formations documentaires sont régulièrement assurées et accessibles à tout public.

www.bnu.fr/services/formations

À la bibliothèque de l'INSA Strasbourg :

Prenez rendez-vous avec une bibliothécaire qui pourra vous aider.

www.biblio.insa-strasbourg.fr → [utiliser nos services](#)

→ [se former aux outils documentaires](#)

3.3.5. Trouver une place en bibliothèque avec l'application « Affluences »

Avant de vous déplacer, vous pouvez vérifier s'il reste de la place dans votre bibliothèque. Les bibliothèques de médecine et odontologie, U2-U3, du Pege, de l'INSA Strasbourg et la BNU vous proposent de visualiser en temps réel leur taux d'occupation grâce à l'application « Affluences ».

Gratuite, l'application « Affluences » est téléchargeable sur tous les terminaux mobiles (smartphones et tablettes) et fonctionne sous IOS comme sous Android. En plus de la visualisation du taux d'occupation, elle vous permet de géolocaliser les bibliothèques, de consulter leurs horaires et leurs informations pratiques.

4. Utiliser les équipements dédiés au handicap



Nom de la bibliothèque	Équipements handicap
BNU	Boucles magnétiques. Places de travail prioritaires. Postes informatiques adaptables aux PMR. Loupe électronique. Machine à lire.
Bibliothèque de l'INSA Strasbourg	Boucle magnétique.
Médiathèque ESPE et CAREL - Strasbourg	2 postes informatiques adaptables aux PMR.
Bibliothèque de la Faculté de droit	2 places de travail prioritaires.
Bibliothèque IUT-Pharmacie	Un télé-agrandisseur.
Bibliothèque de médecine et odontologie	Un télé-agrandisseur. Un poste équipé du logiciel d'agrandissement d'écran Zoomtext 9.1 et du logiciel de synthèse vocale JAWS 8.0
Bibliothèque U2-U3	4 places de travail prioritaires.

Glossaire



- ◆ **BCRC** : Bibliothèque centrale de recherche de Cronembourg
- ◆ **BNU** : Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg
- ◆ **BU** : Bibliothèque universitaire
- ◆ **CAREL** : Centre d'apprentissages et de ressources en langues
- ◆ **ECPM** : École européenne de chimie polymères et matériaux
- ◆ **ENGEES** : École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg
- ◆ **EOST** : École et observatoire des sciences de la terre
- ◆ **ESPE** : École supérieure du professorat et de l'éducation
- ◆ **IDT** : Institut du travail
- ◆ **IEP-IPAG** : Institut d'études politiques - Institut de préparation à l'administration générale
- ◆ **INSA** : Institut national des sciences appliquées
- ◆ **IUT** : Institut universitaire de technologie
- ◆ **MISHA** : Maison interuniversitaire des sciences de l'homme - Alsace
- ◆ **PEGE** : Pôle Européen de gestion et d'économie
- ◆ **PMR** : Personne à mobilité réduite
- ◆ **RDC** : Rez-de-chaussée
- ◆ **SCD** : Service commun de la documentation
- ◆ **SVU** : Service de la vie universitaire

Contacts

Bibliothèques de l'Université de Strasbourg :

chat ou formulaire (Ubib) sur bu.unistra.fr

BNU :

chat (Ubib) sur www.bnu.fr

quid@bnu.fr

Tél : 03 88 25 28 00

Bibliothèque de l'INSA Strasbourg :

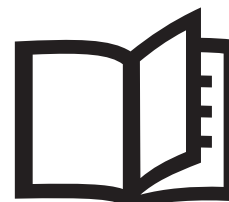
biblio.insta-strasbourg.fr

bibliotheque@insa-strasbourg.fr

Tél : 03 88 14 47 16

Guide réalisé en collaboration avec le Service de la vie universitaire-mission handicap de l'Université de Strasbourg : svu-handicap@unistra.fr

A bientôt dans nos bibliothèques !





Bibliothèques

